

Le MCI, 50 ans de coopération et après

« Avancées et limites de la coopération »

1. Introduction

Des questions viennent à l'esprit :

- Pourquoi cette coopération est-elle encore nécessaire?
- Comment mettre en œuvre des relations solidaires
- Qu'est-ce qui a empêché qu'elle devienne inutile?
- Y a-t-il des responsables?
- Les projets des ONG sont-ils inadaptés doivent elles réorienter leurs actions, leurs stratégies?
- Y a-t-il des "projets" mieux adaptés, plus efficaces que d'autres?
- Comment y voir clair?

Pour répondre à ces questions, nous organisons, **trois débats publics** qui veulent rappeler quelques éléments de la « toile de fond » dans laquelle s'est déroulée notre action.

A considérer l'expérience du MCI, il semble que la coopération des ONG du Nord avec le Sud est souvent, mais pas toujours, pratiquée dans la volonté de devenir inutile. Souvent elle est confrontée à des réalités politiques qui ne sont pas en cohérence avec cet objectif.

Le thème du 40e anniversaire du MCI était une double question :

- Quelle coopération, quel partenariat pour quel développement?

Le thème général du 50e anniversaire pourrait être :

"La coopération entre incohérences et inutilité".

Devenir inutile devrait toujours être l'objectif à rechercher. Les incohérences sont nombreuses, parfois elles sont à rechercher dans la nature même des projets, mais aussi dans le cadre politique, économique dans lesquels ils s'inscrivent.

Hypothèse pour l'avenir

L'expérience du MCI semble montrer que les projets les plus efficaces sont ceux portés par des partenaires du Sud qui, à partir de réalisations locales ou régionales déjà porteuses d'autonomie, aboutissent à des propositions de politiques publiques au sud.

Ces propositions, quand elles sont mises en œuvre, vont bénéficier à un nombre étendu de groupes, à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires directs initiaux. Ces propositions peuvent avoir une répercussion non seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale.

Si cette hypothèse se vérifie, cela signifie que les partenaires doivent être soutenus par des aides dont le terme n'est pas systématiquement limité dans le temps. Ces partenaires doivent pouvoir également disposer des moyens leur permettant de vivre leur vie démocratique interne et de pouvoir disposer des infrastructures indispensables à leur travail.

Déoulant du constat, la coopération des ONG du Nord ne doivent-elle pas être plus systémique et davantage intervenir en direction des politiques publiques des Etats du Nord et des organisations internationales ?

2 Vérification d'hypothèses

Cette vérification doit commencer au sein du MCI, par la reprise des projets soutenus au cours de son demi-siècle d'existence.

Les projets qu'il a soutenus ont-ils apportés les changements sociaux espérés ?

Pour répondre à cette question, le MCI veut réaliser une "capitalisation" de son action.

- Les échecs pourquoi ?
- Les réussites pourquoi ?

Ce travail a pour objet de mieux cerner les caractéristiques des projets que le MCI a l'intention de soutenir à l'avenir, et, le cas échéant de faire évoluer sa manière de pratiquer la coopération. Il sera présenté à travers l'élaboration d'un « **document de référence** »

Trois débats

Comme pour les autres ONGS de coopération, l'action du MCI et de ses partenaires s'inscrit dans un contexte historique, social, culturel, politique et économique national et international. Ce contexte-là, le MCI veut le prendre en compte puisqu'il conditionne la réussite ou l'échec des projets.

Pour cela il prévoit d'organiser au moins trois débats qui veulent rappeler quelques éléments de la "toile de fond" dans laquelle s'est déroulée son action.

Le MCI est né peu après la Conférence de Bandung (1955) qui a favorisé la marche vers l'indépendance de nombreux territoires sous domination coloniale et l'émergence de mouvements de libération nationale.

- Un premier débat pourrait reprendre l'actualité de Bandung Une occasion de s'interroger sur l'influence des mouvements de libération.
- Il y a un plus d'un demi-siècle, l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a marqué l'histoire.

Les ONG avaient également à l'esprit que non seulement l'Organisation des Nations Unies, mais aussi ses institutions spécialisées, pourraient très vite venir à bout de la faim dans le monde, de l'analphabétisme, des ravages engendrés par la maladie pour ne citer que ces aspects de ce que l'on a appelé le sous-développement. Voir l'apport, mais aussi les limites, du "système" des Nations Unies nous paraît indispensable. Un débat serait consacré à ce thème.

- Le troisième sujet qu'il nous semble nécessaire d'aborder est le positionnement de la Suisse et de Genève par rapport à la coopération Nord-Sud. Ce serait le sujet d'un troisième débat.

Ces débats devraient être l'occasion de revenir sur le thème du 50ème et auraient lieu à l'automne 2012.

Des ateliers avec les partenaires

Le MCI a déjà commencé à impliquer ses partenaires dans la préparation de son 50e anniversaire. Il a l'intention de faire venir ses partenaires à Genève pour réaliser avec eux des ateliers permettant également de vérifier les hypothèses d'avenir. Outre l'hypothèse centrale, les thèmes abordés au cours des ateliers concerneraient: économie solidaire, peuples indigènes, éducation et jeunes.

Rappelons enfin que trois pays feront l'objet d'une approche plus approfondie : le Brésil, Haïti et le Timor-Leste.

Des carrefours pour donner la parole aux partenaires

Au terme de cette semaine d'ateliers, le MCI a l'intention d'organiser des carrefours publics sur les thèmes et les pays déjà mentionnés. Une occasion déjà de faire partager notre vision de la coopération à mettre en œuvre.

Ces ateliers et carrefours auraient lieu à l'automne 2012

Le présent document concerne la sollicitude du fonds de la FGC « bilans généraux » pour la préparation d'un: « **document de référence** » qui présentera le travail de capitalisation du MCI et présentera des propositions de politiques de coopération pour l'avenir.

Objectifs du « document de référence » :

Présenter l'histoire et les projets du MCI ainsi que le cadre historique dans lequel l'organisation a évolué.

- Evaluer les échecs et réussites des derniers projets du MCI.
- Examiner le fonctionnement du MCI et définir la stratégie d'action de l'association pour le futur.
- Traiter de questions de fond concernant l'efficacité et l'utilité de la coopération au développement ;
- Formuler des recommandations concernant les caractéristiques que devraient comporter les futurs projets de coopération;

3. Méthodologie

Dans un premier temps, elle consiste en la capitalisation de l'histoire et des projets du MCI par les membres de l'association. Les projets traités concernent l'Argentine (2), le Brésil, la Colombie, l'Uruguay, le Pérou, Haïti et le Timor-Leste.

Les sujets abordés sont : les droits des peuples autochtones, le droit des femmes à l'éducation, l'économie sociale et solidaire, le renforcement institutionnel, les rapports entre la société civile et les pouvoirs publics. L'histoire du MCI devrait aussi être abordée à travers des interviews d'anciens membres de l'association et à travers une **chronologie des évènements** marquants qui ont influencé l'action et l'évolution de l'association au cours des 50 dernières années.

Au final, ces différents textes de capitalisations seront rassemblés dans un seul document. Sur la base du travail de capitalisation, une analyse des résultats obtenus dans les différents projets sera réalisée et des hypothèses seront formulées concernant les caractéristiques que devraient comporter des projets de coopération pour optimiser leur efficacité.

Cette étape devrait se terminer fin 2011 et permettre au MCI de disposer d'un « **document de travail** » qui sera utile pour alimenter les débats et ateliers du 50ème qui auront lieu en 2012.

Durant cette année, ce « **document de travail** » devrait être enrichi par les apports des personnes extérieures au MCI (partenaires du sud et spécialistes du domaine de la coopération) qui participeront aux débats et ateliers pour parfaire, confirmer, infirmer, questionner et compléter les hypothèses initialement formulées. Un document finalisé, présentant une stratégie de coopération qui orientera l'engagement futur du MCI, devrait être disponible début 2013.

Durée du projet

Octobre 2011-Mars 2013

4. Résultat espéré

Une publication en français d'environ 200 pages, format livre, imprimée en couleur à 300 exemplaires.

La publication comprendrait

- une première partie consacrée à la présentation de l'histoire et des projets du MCI
- une deuxième partie consacrée à l'analyse des résultats obtenus par ses projets
- une troisième partie consacrée à la proposition de politiques de coopération.

Ce document devrait être distribué aux membres et partenaires du MCI et de la FGC ainsi qu'à différents acteurs impliqués dans le domaine de la coopération en Suisse et à l'étranger.